

**Réponse à la question n° 266  
de M. Raphaël Casazza (PLR)  
relative au développement du chauffage à distance (CAD) en ville de Fribourg**

**Résumé de la question**

En séance du Conseil général du 2 juillet 2024, M. R. Casazza a interrogé à travers 12 questions le Conseil communal au sujet du développement du chauffage à distance (CAD) en ville de Fribourg.

**Réponse du Conseil communal**

Dans le cadre de l'établissement de son plan communal des énergies en 2018, la Ville de Fribourg a, dans son rôle de planificatrice, dessiné les contours du développement des futurs réseaux CAD de son territoire. Comme mentionné justement par M. le Conseiller général R. Casazza, la Ville de Fribourg ne développe pas elle-même les CAD sur le territoire communal. Actuellement, Groupe E Celsius SA y construit un réseau et une offre commerciale. La Ville de Fribourg est actionnaire minoritaire (27.29%; 2 sièges sur 7 dans le Conseil d'administration) de Groupe E Celsius SA.

De son côté, la Ville de Fribourg travaille sur les conditions-cadres. Elle a par exemple défini les secteurs dans lesquels les réseaux doivent se développer, ainsi que l'ensemble des potentiels d'énergie renouvelable du territoire pour les alimenter en chaleur. La Ville renvoie à cet effet à la publication de la commune "[Fribourg et sa transition énergétique 2019 – 2035](#)". Les autres engagements de la commune en matière de transition énergétique sont décrits dans le [catalogue de mesures d'accompagnement](#) de la planification énergétique.

Il est vrai que le développement des réseaux de chaleur prend du temps. Et il en prendra encore beaucoup. Les travaux associés sont gigantesques et les investissements liés se montent à plusieurs centaines de millions de francs. Dans le cadre du phasage des travaux, il peut arriver que certains bâtiments, lotissements ou quartiers soient alimentés par des centrales provisoires (souvent alimentées au gaz). Cette possibilité est d'ailleurs explicitement prévue par le règlement communal d'urbanisme de la Ville de Fribourg. Il peut donc arriver qu'au niveau individuel, un propriétaire n'obtienne pas immédiatement la qualité d'énergie attendue. Néanmoins, les bilans de marquage de l'énergie doivent être faits au niveau du réseau et non du raccordement individuel. Cette manière de procéder est d'ailleurs la norme depuis plusieurs années en matière de marquage de l'électricité. Par exemple, un consommateur qui acquiert du courant 100% solaire mais dont le point de consommation se situe juste à côté d'une centrale nucléaire aura de fortes chances de voir arriver dans sa prise des électrons produits par l'atome. Il n'en demeure pas moins que la plus-value qu'il aura payée pour son électricité solaire aura réellement permis l'injection de ce courant renouvelable dans le réseau. Il s'agit du principe de "marquage de l'énergie".

Cela étant, dans la mesure où les questions n° 1 à 10 et la question n° 12 ne concernent pas un objet de l'administration du Conseil communal, mais directement l'activité de la société Groupe E Celsius SA, le Conseil communal n'est pas en mesure d'y apporter une réponse. Il prie M. le Conseiller général R. Casazza d'adresser ces questions directement à Groupe E Celsius SA.

En ce qui concerne la question n° 11, le Conseil communal peut y répondre comme suit:

En sa qualité d'actionnaire minoritaire, la Ville de Fribourg peut être force de proposition. L'étude qu'elle a entreprise pour identifier l'ensemble des potentiels de production de chaleur renouvelable sur le territoire communal visait d'ailleurs cet objectif. Parmi les potentiels identifiés, certains touchent des infrastructures ou des terrains publics. Dans ce cadre, la Ville dispose de leviers de discussion complémentaires. Ainsi, lorsque les potentiels énergétiques sont liés à l'infrastructure publique de la commune, cette dernière peut se retrouver partie prenante au projet en qualité de maître d'ouvrage. Il est par exemple envisagé de développer selon ce modèle l'infrastructure nécessaire à la valorisation des rejets thermiques de la STEP. Ces projets dans lesquels la Ville s'implique directement permettront d'accroître considérablement le volume de chaleur renouvelable disponible pour les réseaux CAD.